

12.10.2026

À l'attention de: **M. Reynald Blanchud**

Président de la commune de Chamoson
Chemin Neuf 9
Chamoson
1955

Cher Monsieur Blanchud,

Finances de Chamoson - budget 2026

Lors de la réunion budgétaire de Chamoson qui s'est tenue le 04.02.2026, on nous a dit que la commission des finances avait approuvé le budget. Je tiens de source sûre que cela est faux. En fait, lors des deux dernières réunions de la commission des finances, le responsable des finances de Chamoson n'était pas présent, ce qui a empêché la commission d'obtenir des réponses à ses questions.

Au cours de la séance de questions-réponses qui a suivi la présentation du budget, la question de l'augmentation de 16,3 % des salaires a été soulevée. L'explication fournie, selon laquelle cette augmentation visait à faire passer les employés sous-payés au-dessus du seuil de retraite, nécessite des éclaircissements supplémentaires.

Étant donné que seuls les employés qui se trouvaient en dessous du seuil sont concernés, l'augmentation doit être considérablement supérieure à la moyenne reflétée dans les chiffres du budget.

Les salaires représentent la catégorie de dépenses la plus importante du budget. Cette augmentation a donc un impact significatif sur les finances de Chamoson.

Qui a pris cette décision ? Pourquoi la communauté dans son ensemble n'a-t-elle pas été consultée ? Il semble que la commission des finances n'ait pas non plus été consultée. Le fait qu'il ait fallu une analyse indépendante pour identifier cette augmentation et qu'elle n'ait pas été mise en évidence dans la présentation soulève une question de transparence.

Cette décision a-t-elle été précipitée par l'action des employés concernés ou a-t-elle été motivée par la direction ?

Avant la réunion budgétaire du 10 décembre 2025, j'ai été informé que les questions que j'avais soulevées concernant le budget ne seraient pas abordées lors de la réunion budgétaire, car vous estimiez que cette réunion n'était pas le forum approprié pour traiter ces questions. Étant donné que la question des salaires faisait partie des questions que j'avais demandé d'aborder, il est clair que les membres de la communauté sont préoccupés et que les questions soulevées dans ma précédente correspondance auraient dû être traitées.

Au cours de la réunion du 10 décembre 2025, vous avez demandé que l'assemblée vote sur la question de savoir si le scrutin devait être secret. Les électeurs ne peuvent pas choisir les procédures qui garantissent l'intégrité d'un vote. Cette responsabilité incombe à l'administration.

Commentaires sur le budget 2026 de Chamoson

Si un seul électeur estime que son vote est compromis par une influence extérieure, il a le droit d'être protégé, et les autorités ont manqué à cette responsabilité.

Il s'agit là de problèmes, et la manière dont ils sont traités donne une impression négative.

Bon nombre des problèmes de Chamoson sont antérieurs à votre mandat, mais il semble que peu de mesures soient prises pour y remédier.

Si vous souhaitez apporter les changements nécessaires, c'est l'occasion pour vous de prendre vos distances en prenant des mesures définitives. Toutefois, si vous ne le faites pas, votre administration sera aussi ternie que celles qui l'ont précédée.

Je tiendrai des réunions avec les membres de la communauté dans les prochains jours. Pourriez-vous avoir l'amabilité de répondre par écrit à cette lettre en exposant la manière dont vous comptez résoudre ces problèmes et en fournissant à la communauté des réponses aux questions ci-dessus concernant l'augmentation sans précédent des salaires à Chamoson.

Je vous remercie par avance.

Roy